

LE SEMEUR

CONTRE TOUS LES TYRANS

Direction-Administr. : Boîte Postale, Falaise (Calvados)

Adresser tout ce qui concerne l'Administration,
Boîte Postale, Falaise (Calvados)



Organe de Culture Individuelle



Abonnements : Les 24 numéros : 10 fr. Etranger : 16 fr.
— Les 12 numéros : 5 fr. 50 Etranger : 8 fr. 50
C/C 162-11 Rouen, BARBE, Boîte Post., Falaise (Calvados)

Louis Matha

C'est tout ému encore que j'écris ces quelques lignes sur le bon compagnon Louis Matha, décédé subitement en arrivant chez moi, le 12 février dernier.

C'était une fête que de nous réunir, une fois de plus, pour causer amicalement des beaux jours d'enthousiasme de l'anarchisme militant d'avant-guerre. Notre cher Sébastien, à la veille de partir pour une longue tournée de conférences, allait être des nôtres. Nous allions remuer les vieux souvenirs, revivre parmi nos convictions toujours ardentes, les heures d'agitation, de fièvre et d'espoir.

Quel choc au cœur ce fut pour Sébastien, qui me précédait de quelques minutes, lorsqu'il apprit la fin brutale de son vieil ami, du fidèle compagnon des jours héroïques. Devant le désespoir de sa compagne bouleversée et la sérénité impressionnante du défunt, les mots, qui veulent être consolants, eussent été, ici, hors de propos, là impuissants. Matha n'avait-il pas eu la mort qu'il souhaitait ? « Partir vite et sans bruit, modestement, sans fleurs, ni couronnes, ni discours, ni regrets superflus, c'est la plus belle mort ! » disait-il souvent.

C'est à peine si l'on s'aperçut de son départ. Cependant il était connu et aimé de beaucoup.

On n'a pas oublié qu'il fut du fameux *Procès des Trente*, et qu'il était des quelques-uns qui y risquaient le plus, s'étant généreusement affirmé.

Il fut également de toutes les batailles dans la rue — avant, pendant, après l'affaire Dreyfus — partageant les dangers fréquents qu'il y avait, à l'époque, à tenir tête au fanatisme de toutes les réactions, comme l'ont en ce temps-là, si souvent fait quelques hommes d'action... en attendant la Révolution sociale !

Longtemps il s'occupa du *Libertaire*, journal populaire de propagande et d'action.

Que sont-ils devenus tous ceux qui ont fait, dans les colonnes de ce journal, les plus audacieuses déclarations, maladroitement et junévilles parfois, mais, certes, déclarations de foi, on peut le dire, parfois plus souvent téméraires que réfléchis, mais sincères ?

Matha n'écrivait pas souvent (il n'était pas écrivain) et, n'étant pas orateur, il ne parlait pas davantage pour le public. Mais il donnait son effort, son savoir, son expérience, ses conseils à ceux qui parlaient et à ceux qui écrivaient. Il avait des idées claires et les répétait à sa manière en causant amicalement, en persuadant avec bonhomie.

Les portes de la cabane du *Libertaire*, rue d'Orsel, étaient grandes ouvertes à tous les hommes de bonne camaraderie, aimant la liberté, à tous ceux de bonne volonté. On entrait, on sortait, on était chez soi. Evidemment, on ne s'y enrichissait pas. L'accueil était familial, mais il n'était pas rémunérateur. On y essayait son talent quand on en avait, mais on ne le vendait pas... Quelques-uns ne l'ont pas oublié.

C'est à cause de cette facilité d'accueillir tout le monde et de n'offrir que la soupe à l'occasion, que défilèrent au *Libertaire* tant et tant de jeunes gens cherchant leur voie, jetant leur gourme. Il a passé là bien des étoiles... filantes et bien des *refileurs de comètes*. Que d'infidèles ont bien fait de se faire oublier. Mais combien d'autres aussi sont inoubliables !

Inutile de rappeler des faits qui sont tout à l'honneur de Matha ! Combien de fois des agents provocateurs sont venus déposer au *Libertaire* des objets suspects. Des policiers, peu après, envahissant tout à coup le local, découvriraient aussitôt les colis. C'est ce qu'il fallait pour inculper, arrêter et emprisonner Matha et d'autres camarades se trouvant de bonne prise ?

Mais c'était la coutume en ce temps-là. Chaque jour amenait sa surprise désagréable. C'était la seule publicité faite aux journaux anarchistes.

On ne parlait pas de désintéressement : on agissait, on œuvrait sans s'inquiéter de ce que ça rapporterait. Ça rapportait des poursuites, des amendes, de la prison,

Quand Laurent Tailhade écrivit dans le *Libertaire* sa belle page : *Le Triomphe de la Domesticité*, cela rapporta un an de prison au talentueux polémiste et six mois à Louis Grandidier.

Mais quel joli procès ce fut et quelle bonne propagande ! Et c'est tout ce qu'on voyait, alors !

Plus tard, Matha s'occupa, avec un zèle à la hauteur de son dévouement, du *Comité de Défense sociale*. Que de démarches faites par lui pour qu'aboutisse une campagne de protestation pour des victimes de l'arbitraire ! Combien de malheureux, par cette généreuse agitation, ont été arrachés aux bourreaux et aux malfaiteurs, qui servent la bourgeoisie !

L'organisateur d'agitation protestataire c'était surtout Matha, notre ami Matha. Il fut toujours la modestie et le dévouement mêmes !

Je ne suis pas seul à le proclamer. D'autres vieux amis de Matha ont su dépeindre mieux que moi sa scrupuleuse probité morale, cette enthousiasme générosité qui le lançait dans la mêlée pour défendre une bonne cause, pour secourir une misère. On ne saura jamais tout ce qu'il fit discrètement en faveur de bons camarades en danger.

Ces hommages d'écrivains qui savent se souvenir, ces anecdotes du passé sont autant de fleurs que le temps ne fanera pas aussi vite que celles de la vanité humaine qui salissent de leur luxe éphémère tant de tombeaux.

En ces dernières années, Matha vieillit et sa chère compagne vivotaient tranquillement à Paris-Jardins où sont également sociétaires quelques autres bons camarades militants d'hier et d'aujourd'hui. Il habitait l'avenue de la *Cité Nouvelle*. C'était comme un symbole du Rêve évanoui désormais pour lui et pour tant d'autres idéalistes.

Ah ! qu'il faisait bon chez lui ! Comme il y faisait figure tranquille de philosophe et d'apôtre.

S'appliquant à ne rendre à tous et à chacun que des services gratuits, il ne lui déplaisait pas d'en recueillir parfois ingratitude, indifférence et même calomnie ; car on voit des gens incapables d'admettre qu'on puisse faire le bien pour rien, pour le plaisir et pour l'idée. Comme a dit de lui Victor Méric, dans le journal d'Emile Buré :

« Curieux homme » que ce Matha. En effet, quel phénomène ! Il savait rire du mal qu'on pouvait dire de lui pour le bien qu'il faisait.

En revanche, il ne manquait pas d'estime, ni de sympathie parmi les gens de toutes conditions qui peuplent aujourd'hui le Paris-Jardins de Draveil. Il y possédait de bons et vrais amis. Et parmi ces derniers, les enfants ; tous les enfants aimaient Matha, car ils se sentaient fort bien aimés de lui. Ils lui sautaient au cou à chaque rencontre. Pensez un peu : Matha avait un âne et une charrette. Eh ! oui. Avec cet attelage il s'en allait chercher des livraisons à la gare et promener les enfants avec leurs baluchons dans la forêt de Sénart. Un jour de Noël, Gentil (c'est le nom de l'âne), conduit par son maître Matha, vint sur la scène chargée de jouets. Quel succès ! Quels cris de joie des enfants ! Aussi, Gentil, devant un tel vacarme n'y put tenir et se joignit aux acclamations spontanées en se mettant à braire comme il savait. Ce jour-là, Matha fut aussi joyeux que les enfants. Il en parlait souvent. Matha, très sobre, aimait la vie, dans ce qu'elle a de beau.

Tel était Louis Matha, le farouche inculpé du *Procès des Trente* et de bien d'autres encore.

Pour de telles vertus d'humilité et de charité, les religions canonisent les leurs. Pour nous qui, comme lui, n'aimons et ne voulons ni dieu ni maître, nous dirons simplement en nous souvenant de lui : Ce bon Matha ! ce brave Matha ! ce cher ami !...

Georges YVETOT.

La royauté du Veau-d'Or

Dans la réalité, il n'y a plus de rois, d'empereurs et de dictateurs : la vraie royauté universelle est exercée par l'argent. C'est le Dieu de ce monde, création diabolique de l'Internationale Phynance.

L'unique et suprême Idole devant laquelle s'agenouille encore la Démocratie est le Veau-d'Or qu'adoraient, au Désert, les pieux Israélites bibliques.

La Richesse est le mobile secret, cynique ou hypocrite, de toute action publique ou privée contemporaine, sous toutes les latitudes mondiales.

La volonté de l'acquiescer, ou de l'augmenter, par tous les procédés, convenables ou malséants, nous attire sur les constants progrès de la cherté de la vie comme sur le défaut absolu de scrupules des profiteurs de tout poil.

À la Conférence de Londres, les gros banquiers indiquent la voie aux politiciens officiels en plaçant le destin des peuples après les volitions du Coffre-Fort cosmopolite.

La « Banque Internationale » est la concrétisation de la Puissance dominante de l'Or dans les rapports de nation à nation.

Le nombril du Monde s'étale, désormais, à Bâle, et le symbole du moderne Univers est, dorénavant, le Billet-de-Banque interchangeable.

La cause des guerres de ce siècle, comme celle du récent conflit européen, c'est la capture du marché mondial pour les nations rivales.

Tous ces Mercantis, voleurs patentés de haut et de bas étage, à la veille d'un sanglant conflit supputent, calculent, pèsent et représentent, la valeur et le poids de la masse d'or à dérober et le nombre de pauvres vies humaines à sacrifier sur l'autel du Moloch doré ; les vies des autres, naturellement, et non la leur.

Ils entretiennent, et exacerbent, un chauvinisme aux yeux bandés, un nationalisme malsain, pour emplir le portefeuille des fournisseurs de canons, de fusils et de capotes, au seul profit d'une Brocante cynique souillée de sang.

Tels les bandits de la grande route, qui déterrent les cadavres pour leur voler les bijoux, ils ne rougissent point d'entasser charogne sur charogne pour dorer leur blason de leurs martyrs et « profiter », au maximum, de leurs héroïques bravoures.

Dans cette course effroyable au profit, piétinant les cadavres et peuplant les cimetières militaires et civils, l'Eglise, avec ses ministres, complices jésuitiques du trafic forcé, est, sous le couvert d'une neutralité satanique hypocrite, l'approbatoire tacite de toutes les turpitudes qu'elle entraîne.

Son véritable culte, comme celui de tous les humains, qu'elle prétendit pourtant conduire à la Sagesse, c'est le Dieu-Argent.

Que Mussolini, Primo de Rivera, Staline, et l'aspirant Tardieu, apparaissent donc petits près de ce Dictateur impalpable ! !

Christian LIBERTARIOS.

Ignobles procédés

Je ne connais pas Mme Hanau, mais si j'en crois ce qu'on publie sur elle, je déclare bien haut qu'elle a toute ma sympathie et mon admiration pour le courage et la farouche énergie qu'elle déploie depuis des semaines !

Ils font tristes figures les Anquetil et autres chevaliers d'industrie, en face de cette femme qui avec un caractère extrêmement trempé, fait face à la meute des maîtres-chanteurs, des juges, et des tristes médecins, qui acceptent une besogne indigne de leur profession, ce qui les ravale au rang des bourreaux de la sainte Inquisition !

Quelle différence y a-t-il je vous prie, entre celui qui versait de l'eau dans la bouche du patient jusqu'à étouffement et les modernes ingurgiteurs de nourritures contre la volonté de la victime ? Comment, il y a dans un hôpital, 11 hommes (1) qui brutalisent une femme, une malheureuse dont le corps est couvert de bleus et de noirs par ces serments, à qui l'on a introduit une sonde qui pénètre dans l'estomac ? Et c'est au nom de la justice que pareils procédés sont mis en œuvre ?

Quels que soient les faits reprochés à cette femme, je dis que c'est se transformer en horribles inquisiteurs que de la traiter ainsi !

Mme Hanau est libre de se laisser mourir de faim, c'est son droit, sa vie lui appartient, et nul n'a le droit de l'en empêcher par des moyens brutaux !

À mon frère allemand

A Angermayer, écrivain allemand et citoyen du monde.

Frère, voici venir l'aurore
L'immense et douloureuse aurore
Du drame de la fin des temps
De la fin des temps mercenaires
Où le Barbare millénaire
Va se fondre au creuset du Temps.

Malgré la Nuit qui pèse encore sur le Monde,
Et les troupes de croix qui barrent l'horizon,
Bien que nous portions tous le deuil de la
Raison
Egarée au charnier de la Guerre des Mondes

Allemand, à mon frère, à l'aube, dans le Rhin,
Allons laver le sang qui nous rougit de honte !
Bientôt, à l'heure où, dans le ciel, le soleil
Monte

Nous nous présenterons au Juge souverain.

Nous nous présenterons et nos mains seront
Pures

Mais au fait, pourquoi cet acharnement à lui refuser la contre-expertise réclamée ? Il doit y avoir certainement là-dessous quelque répugnante saleté, qui doit éclauffer fortement quelqu'homme en vue ? car rien ne peut expliquer, autrement, cet acharnement à ne pas accorder une expertise nouvelle !

Pourquoi une nouvelle expertise fut ordonnée en faveur de Almazoff ? et pourquoi est-elle refusée à la gréviste de l'hôpital Cochin ?

Est-ce parce que l'expertise nouvelle mit en piteux état la précédente, en laissant voir de formidables erreurs contre Almazoff ? Et ne sommes-nous pas fondés de croire qu'il en est de même pour Mme Hanau ?

Je suis persuadé maintenant que cette femme qui a drainé l'épargne des chercheurs de 30 p. 100 d'intérêts, est moins coupable que ceux qui lui confièrent leur avoir, car ces derniers ne sont nullement intéressants, puisque avides d'argent, ils ne se demandèrent pas un seul instant qui était appelé à suer le gros rendement !

Je suis persuadé aussi qu'elle est une victime des maîtres-chanteurs qui en l'espèce ont mieux que Satan conduit le bal... et qui seraient bien aise de la voir trépasser rapidement ; car elle a certainement sur ces derniers, une documentation à laisser rêveurs.

Et j'en conclus que son emprisonnement est un défil, un outrage, et que la férocité employée à son encontre laisse présumer que certains ont intérêt à la voir trépassée ! — Jules BLANC.

(1) Combien se trouveraient-ils de camarades syndiqués pour aider le moderne inquisiteur, Achard, dans sa besogne policière ? (N. d. l. R.).

L'abondance de copie nous oblige à remettre au prochain numéro l'intéressant article de notre ami Lacaze-Duthiers sur le « Scandale des experts », dont le sieur Amy reste un des plus brillants champions.

La syphilis

Conférence

Le docteur Legrain a bien voulu nous confier, pour les lecteurs du Semeur, la conférence qu'il fit, dernièrement, sur la syphilis, ses causes, ses conséquences redoutables, les remèdes à y apporter.

S'il est encore certaines morales attardées qui font de la syphilis une maladie honteuse, il est du devoir du propagandiste d'aider à la vulgarisation des méthodes susceptibles d'arrêter les effroyables développements d'un des plus grands fléaux qui déciment les sociétés modernes ; la vérité n'est jamais immorale.

D'accord avec le docteur Legrain, nous éditerons en brochure les articles qui vont paraître. Dans un but de propagande, nous laisserons l'exemplaire à 25 centimes ; 15 centimes pour les groupements et dépositaires, ainsi que pour toute commande au-dessus de 10 exemplaires.

Nous prions nos amis de nous passer les commandes le plus tôt possible, afin de nous permettre d'en fixer le tirage.

Adresser commandes et fonds à : Barbé, boîte postale, Falaise (Calvados).

Les maladies vénériennes se multiplient de façon ridicule. On a raison de s'en indigner quand on songe qu'il s'agit de maladies évitables et qu'il est stupide d'être malade quand on peut faire autrement. Il

Au dieu qui nous est cher, l'Amour universel
Mais nous aurons lavé, de l'opprobre éternel
Et pour jamais, le genre humain de ses souillures.

Car nous aurons lavé, dans l'eau claire du Rhin,
Le sang guant de nos frères assassinés
De nos frères français et frères d'Allemagne
Tous frères malheureux rivés au même baigne
A même Idole, tous furent sacrifiés.
Nous nous serons lavés, toilette égalitaire
De tout le sang de tous nos frères de la Terre.
A l'aurore, l'Amour, le Juge souverain
Saura nous réunir au beau fleuve le Rhin.
Tes flots qui ne devaient charrier que la Haine,
Fleuve de « Lorelei » fleuve de Henri Heine,
seront le trait d'union dans l'avenir prochain
Et seuls des chants d'amour s'éleveront du Rhin !...

de « Griffes et Caresses » 12 février 1930.

(à paraître). Pierre LARVIERE.

suffit de savoir et d'ouvrir l'œil. Trois fléaux sociaux absorbent l'attention : l'alcoolisme, la tuberculose, la syphilis.

De l'alcoolisme, maladie évitable, on a tout dit. Il est clair que l'homme, qui absorbe de la vinasse ou de l'eau de vie n'ignore pas qu'il s'empoisonne. S'il continue, c'est qu'il est sans énergie ou qu'il a du goût pour le suicide. Voilà donc une maladie formidable qui demain doit disparaître, si on le veut.

On n'en saurait dire autant de la tuberculose. N'ont le monde la respire sans s'en douter. Si l'on peut, à la rigueur, éviter les contacts des poitrinaires, il est fort difficile de résister à la contagion qui dérive des crachats pulvérulents que des cracheurs malpropres, inconscients, mais malfaisants, répandent autour d'eux.

La syphilis, enfin, comme la blennorrhagie, est une maladie dont l'homme peut jouir à sa guise ou qu'il peut se refuser, s'il a quelque respect de sa santé. Il suffit de ne pas s'y exposer. Elle sera plus facile à guérir même que l'alcoolisme, que soutiennent encore quelques vieux préjugés sur l'alcool-aliment, sans compter les honteux intérêts capitalistes qui le soutiennent. Rien ne justifie ni n'excuse la vérole.

D'où vient que seules parmi les maladies visiblement contagieuses, les affections vénériennes soient arrivées à un tel degré de développement ?

Malgré toute leur notoriété, elles sont pourtant encore inconnues d'une foule de gens qui s'y exposent ingénument. Car on ne saurait trop rappeler qu'il existe une syphilis des innocents.

J'entends bien que beaucoup de citoyens sont si insouciant qu'ils restent indifférents aux maux dont ils peuvent être victimes. Ces gens dangereux ne m'intéressent point.

Bien plus intéressants sont les ignorants. Et l'on en compte une foule non pas seulement parmi les gens du peuple qui sont excusables, mais dans la classe dite cultivée, ayant reçu une instruction compliquée dans les hautes écoles. Le nombre des petits collégiens qui sont syphilités les jours où ils sortent en permission hors des chourmes officielles où l'on est censé en faire des citoyens modèles, est énorme. Quand, à 18 ans, j'ai quitté le lycée pour apprendre la médecine, j'étais aussi ignorant des choses de la sexualité et de la vérole que le jour où j'ai quitté ma nourrice. Que de camarades sont contaminés en arrivant à la caserne où leur naïveté est l'objet de classiques railleries.

Duclaux, dans son *Hygiène sociale*, écrit : « Je demande seulement qu'on me dise, quand un jeune homme ou une jeune fille s'abandonnent à une caresse dangereuse, si la société a fait ce qu'elle a pu pour les en détourner. Ses intentions étaient peut-être bonnes, mais quand il a fallu en venir au fait à préciser, une sottise pudeur l'a retenue et elle a laissé ses enfants sans vaticque ».

C'est là qu'est tout le mal : une fausse pudeur qu'il ne faut pas confondre avec la vraie pudeur ni la décence, qualité sociale d'ordre esthétique et défensif, que je me garderai bien d'attaquer. Cette fausse pudeur est encore telle à l'heure présente, qu'il faut quelque courage pour placarder sur les murs d'une ville, l'annonce d'une conférence sur les maladies vénériennes. Le médecin qui s'y expose risque un lambeau de sa réputation. N'est-il point des sujets qu'on ne devrait aborder qu'en rougissant ? ?

Laissons la rougeur de la honte au front des exploitateurs de la bêtise humaine à qui nous devons exclusivement l'essor toujours croissant de l'endémie vénérienne. Laissons-la aux Tartuffes que la contemplation

d'un atome de peau humaine fait frémir et qui ne sauraient s'instruire sur les dangers de la syphilis sans entrer en rut.

L'Antiquité n'a point connu ce désordre moral qu'on appelle la *pubibondie*. A juste titre, les Antiques, aussi admirateurs que respectueux de la Nature et de la Beauté, ont parlé et écrit sur les choses de l'Amour, sans songer à mal parce que, s'il est une fonction dont l'homme doit être le serviteur, c'est celle de la reproduction, chargée d'assurer la perpétuité et la défense de l'espèce. Les organes sexuels n'ont aucune raison sérieuse d'être mis à l'écart des autres organes utiles à l'être vivant. L'Antiquité érigea même un culte pour les organes qui symbolisaient la reproduction. Et si elle a quelque peu dégénéré, si elle s'est livrée à la débauche tout comme nous, ce n'est pas à ce culte que ce malheur est dû.

La décence sexuelle des Anciens a pu résister aux exhibitions pornographiques de notre littérature et de notre imagerie, nées de notre immoralité pudibondie. L'idée d'une telle pourriture ne leur serait pas venue à l'esprit, car les choses de la sexualité ne pouvaient être pour eux l'objet d'une curiosité malsaine.

Je n'hésiterai pas à faire l'hommage de notre luxure contemporaine aux inventeurs maudits des parties dites *honteuses*, par suite des maladies *honteuses*, dont l'origine n'est pas ailleurs que dans les pratiques de l'Amour sexuel, pratiques que certaines morales religieuses ont réprouvées.

Le jour où naquit le mythe du Pêché originel a vu naître les soi-disant hontes de l'Amour sexuel et la notion scandaleuse de l'impureté. La syphilis sociale était au bout. Car, si, dans nos mœurs l'Amour ne saurait être pratiqué honnêtement en dehors de certains rites conventionnels et officiels, si les inconvenients dérivant de cette pratique ne sauraient être évités qu'en rougissant ou sans se frapper la poitrine, il devait s'ensuivre qu'il était de bon ton de tenir la jeunesse dans l'ignorance crasse des dangers qui la menacent. Cacher, refouler le malheur dont on a été victime par ignorance voulue, c'est aggraver le mal ; c'est en préparer la multiplication, c'est aboutir en fin de compte à une catastrophe sociale à laquelle il n'est que temps de remédier. Un homme averti en vaut deux ; avertissons donc.

Mais d'abord, établissons que la vérole est bien un grandissime fléau social. Que de gens, même instruits, y voient encore un petit malheur individuel ; alors qu'elle nous déborde, particulièrement depuis la guerre, dont une des principales insinuations a été d'aggraver la plupart des épidémies, morales autant que physiques. Nous buvons comme des pourceaux depuis la guerre ; nous fumons comme des locomotives depuis la guerre, histoire d'enrichir le capital ; mais la guerre en elle-même a été pourvoyeuse de syphilitiques autant que de victimes pour la sauvagerie humaine. Le directeur du service de santé de l'armée du Rhin écrit : « Du fait de la guerre les maladies vénériennes se sont terriblement multipliées. Le danger qui menace notre jeunesse est plus grand qu'autrefois. Le seul moyen de lutter est d'instruire les jeunes gens ».

En 1922, le Dr Helme, un publiciste averti, écrivait : « Les ravages de l'avarie sont tels qu'elle coûte chaque année au pays des centaines de millions. Maladies du cerveau et de la moelle, tabes, paralysie générale, fausses couches, enfants mal venus, enfants mort-nés, demi-fous, stérilité des ménages : on ne se doute pas des maux qu'entraîne la redoutable infection ».

En 1914, le Dr Terraza écrivait : « La syphilis frappe aujourd'hui un cinquième de notre population et elle tue dans d'effrayantes proportions ceux qui en sont atteints. Comme un héritage, la syphilis se transmet à l'enfant ; elle décime notre race dès le berceau. C'est elle qui est la grande pourvoyeuse de petits dégénérés ».

D'après le Dr Lerocde, spécialiste réputé, la syphilis tue chaque année, en France, 40.000 enfants avant leur naissance et 40.000 autres entre un jour et 5 ans.

Le Dr Mourier, directeur de l'Assistance publique, a constaté qu'en dix ans la syphilis nous a coûté un million cinq cent mille vies humaines, autant que la guerre !

Syphilis et guerre, deux abattoirs humains.

La mortalité annuelle par les maladies infectieuses dessine une courbe au sommet de laquelle trône l'avarie avec 140.000 morts, et autant par tuberculose, (seul le joyeux alcool rivalise avec elle) ; puis très loin, par derrière, on trouve la diphtérie avec 2.500 morts, la typhoïde avec 2.100 morts, la coqueluche avec 1.500 morts, la rougeole avec 1.300 morts, la scarlatine avec 600 morts.

On ne meurt pas, on se tue. Si les animaux savaient parler, comme ils nous diraient qu'ils sont plus sages que l'homme !

(A suivre.) Docteur LEGRAN.

La Brochure Mensuelle a publié Par delà l'Intérêt, de L. Barbedette, dans son numéro de novembre réabonnement paru.

Cherchez camarade résident France ou étranger, qui pourrait me trouver écoulement en essence de Lavande, petite ou grande quantité, chez grand parfumeur ou autre.

Pas sérieuse inutile.

Club Anarchiste d'Etude. Réunions publiques, tous les mercredis, à 8 h. 30, salle Fargette, 23, rue des Fontaines (métro Arts et Métiers).

Adresse correspondance R. Rubin, 92, route de Châtillon, Malakoff (Seine).

Un peu d'arithmétique

Il est un fait établi que les mercantis n'ont pas attendu le vote de la loi sur les assurances sociales pour augmenter cyniquement les prix, en attendant qu'ils renouvellent l'opération au moment de la mise en application de cette loi ; ce qui permet à ses adversaires d'affirmer qu'elle entraînera une élévation de 25 p. 100 du coût de la vie.

Le plus pénible est qu'un grand nombre de travailleurs et de gens de bonne foi marchent dans la bédite combinaison. Mon but n'est point de défendre cette loi sociale, elle est loin d'être parfaite, ni de soutenir ses auteurs, mais de rétablir la vérité et pour cela, le mieux, est de nous en rapporter aux chiffres.

Petit commerçant, je parlerai par ma corporation, laissant aux autres corporatifs le soin de faire la même opération dans leurs branches.

Je sais de source certaine que le montant des salaires entre pour environ 5 % dans les frais généraux, et encore, pour la plupart de mes collègues, ce chiffre est supérieur à la réalité, mais tenons-nous à ce chiffre.

Pour le commerçant moyen faisant environ 250.000 francs de chiffres d'affaires, le montant des salaires annuels sera donc de 12.500 francs, comme l'Etat prélève 5 % pour les assurances sociales, c'est donc une charge nouvelle de 625 francs qu'il aura à déboursier, mais ne l'oublions pas, il paie cette somme sur un chiffre d'affaires de 250.000 francs ; une simple règle de trois nous permettra mieux que par des discours de rétablir la vérité.

Si, en effet, pour 250.000 francs d'affaires je paie 625 francs d'impôts, pour 100 francs je paierai donc 625 x 100

$$= 0 \text{ fr. } 25.$$

Que nous voici loin des chiffres de 25 %, annoncés et nous défions quiconque de démentir ces chiffres, quelque soit l'importance de l'affaire.

Nous livrons cette petite démonstration au bon sens de nos lecteurs pour qu'ils en fassent auprès de leurs fournisseurs, leur profit.

Pour la liberté individuelle

Les nombreux scandales, qui ont éclaté ces derniers mois, ont quelque peu étonné l'opinion publique et obligé les gouvernants à jeter de l'eau bénite de cour sur les victimes de ces attentats.

M. Raoul Pérot, ministre de la justice, y est allé de son petit couplet du haut de la tribune du Sénat, il a reconnu que la justice était trop souvent aux ordres de la police et que cette dernière allait, parfois, trop loin dans l'arbitraire.

Une circulaire, nous a-t-il dit, va remettre les choses en place et les prévenir en liberté. Nous savons ce que cela veut dire, car tant qu'un André Benoist restera à son poste, ainsi que tant d'autres personnages aussi importants que dangereux, les promesses de ministres, autant en emporta le vent.

Nous savons, il faut donner des apaisements à l'opinion publique alertée par les affaires Almazan, Hanau, mais casser aux gages les auteurs d'arbitraire et de censure vaudrait mieux et serait le meilleur remède à une situation qui n'a que trop duré.

Le comprendra-t-on en haut lieu ? A nous de continuer nos campagnes de salubrité et de sécurité publiques.

CONTRE L'URBANISATION DES PAYSANS

J'aurais voulu opposer dès aujourd'hui une série d'arguments à l'article dans lequel notre camarade Pelletier résoud par le vide le problème de l'existence à la campagne. Nous sommes loin, avec elle, du décongestionnement des cités et de la mise à profit des progrès mécaniques — et des transports en particulier — pour une dispersion de l'habitation parmi les sites riants et riches d'un air respirable. Raser les villages et en refouler les habitants sur le chef-lieu est une solution paradoxale et animée, je pense, de quelque fantaisie, malgré qu'elle se réclame des bienfaits d'une socialisation, au reste plus centraliste ici que libertaire... Nous entrevoyons des chemins autrement sains et tout aussi logiques, davantage naturels et cependant modernes pour aller vers l'enlèvement de l'horizon du travailleur des champs.

Campagnard (tant par le séjour et le labour que par les origines et les goûts), c'est-à-dire à même d'apprécier sur le vif, les avantages patents de l'éloignement des cités, dans le domaine physique et mental, la ville m'apparaît beaucoup moins comme une source de lumière intellectuelle et un facteur d'élévation morale que comme une occasion permanente de déchéance et d'appauvrissement de la personnalité. Et je suis loin de regarder avec sympathie le mouvement qui tend à jeter dans le moule de l'homme-troupeau ce qui reste encore d'individu dans le terrien invétéré. Plutôt que d'appeler comme heureuse cette transplantation et d'y coopérer, c'est au contraire vers le milieu vivifiant des campagnes (animé de ce qu'il peut y avoir de meilleur dans les joies si souvent frelatées des villes) que je voudrais voir les formes émancipatrices du travail et de la société guider l'ouvrier étouffé, embastillé, mécanisé (et « perroquetisé » par une fausse culture groupale), dans la prison laborieuse des centres urbains.

Trop absorbé pour le faire aujourd'hui, je tâcherais de revenir ici sur cette question lorsque nous présenterons, à l'Encyclopédie (j'ai effleuré déjà le sujet au chapitre : *logement*), la vie du paysan telle qu'elle apparaît au jugement de qui recherche le bonheur des hommes non dans leur amoncellement, mais dans la détente libre après la tâche nécessaire. — S. M. S.

BONNES FEUILLES

Discours aux sourds

Mais par votre faute aussi, les libertés du peuple agonisent, plébéiens insensés qu'on amuse et qu'on trompe. Vous avez des yeux et ne savez pas voir. Vous avez des oreilles et vous ne voulez pas entendre. Etes-vous donc tombés déjà au rang de la basse plèbe de Rome mourante, et le pain et les jeux de cirque seront-ils désormais vos seules préoccupations ?

Vous acclamez Charlot et ses comparaisons. De nouveaux gladiateurs sont vos idoles, dont les combats truqués ne sont que horions et dont le gain fabuleux est un scandale. Si les gladiateurs antiques se battaient, du moins ils risquaient leur vie pour racheter leur liberté. Vos idoles pugilistes entourées de parasites et de courtisanes vivent aux dépens de la popularité que vous faites à leur bestialité.

Vous vous bousculez dans des Saturnales où, sous prétexte d'honorer et de couronner la beauté des filles de nos provinces, vous faites la fortune des Tabartins et des Colombines qui font du boniment sur l'estrade.

Et pendant ce temps des intelligences et des talents agonisent de misère et de privations sans que vous songiez seulement que leur travail pourrait profiter au bien commun à tous.

Partout, en multitudes inconscientes et semblables aux grenouilles de la fable, vous acclamez des reines de Bacchanales, comme vous précipitez stupidement, si l'on vous y convie, à couvrir la voie triomphante pour le retour d'un Tarquin.

Pendant qu'elle vous distrait ainsi, vous faites oublier les graves questions dont dépendent vos destinées, celles de vos familles, une bande sinistre de gredins, de politiciens, rétrogrades et agitateurs associés dans le même appât du lucre et des jouissances de la vie, une petite oligarchie se sert de vos amuseurs et de vos pitres pour accumuler à votre détriment, en vous accablant à la misère, des richesses insensées qui la fait maîtresse absolue de la République.

Mais il y a pire encore. Que vois-je, en effet, dans notre malheureux pays, sinon la division tragique des forces populaires, les luttes fratricides entre ceux que le malheur devrait réunir.

Au lieu de s'unir en masses compactes, puissantes et redoutables, capables d'imposer leurs volontés aux dictateurs et aux consuls, les plébéiens divisés étalent leurs discussions stériles et leur impuissante faiblesse aux yeux moqueurs de leurs maîtres résolu et disciplinés contre eux.

La fureur des disputes est devenue un état si naturel que l'on est plus occupé, dans le monde ouvrier, par les haines théoriques et les conciles socialistes que par les abus, les scandales et les coups de force des riches occupés à détruire les dernières libertés populaires.

Majoritaires, minoritaires, réformistes, unitaires, indépendants, tous ces Paternels inconscients s'insultent dans des querelles byzantines, bataillent sur le pouvoir des syndicats et la vertu des soviets, disputent si la lumière qui doit éclairer l'Internationale ouvrière doit venir de l'Orient ou bien de l'Occident.

N'y a-t-il donc pas encore assez de morts et de sang répandu ? N'y a-t-il pas trop de braves gens condamnés à l'exil volontaire pour éviter ces inutiles et odieuses géhennes militaires qui déshonorent la République et dans lesquelles d'autres plus malchanceux expient les fautes des consuls et des généraux ? A quoi pensez-vous, citoyens insensés, qui tolérez de pareils erreurs criminelles ? Voulez-vous donc la faillite du trésor public, pillé par des misérables qui sauront toujours mettre les richesses volées à l'abri, laissant des monceaux d'assignats sans valeur, avec la famine et les épidémies ?

Marcel CEX.

(Extrait des *Nouvelles Catilinaires*).

L'iniquité irrévocable

La Cour de cassation vient de rejeter la demande en révision d'André Rémy. Cette affaire est, entre tant d'autres, caractéristique de la mentalité qui sévit parmi les personnages chargés de rendre la « justice » et derrière lesquels se retranche hypocritement les bénéficiaires de leurs agissements.

André Rémy avait été condamné, le 1^{er} décembre 1926, à vingt ans de travaux forcés pour un assassinat qu'il n'avait pas commis. Par les procédés de torture couramment en usage dans les services policiers, un inspecteur en mal d'avancement qu'il était l'auteur du crime. Le juge d'instruction se satisfaisait de ces aveux, bien que Rémy les avait rétractés dès qu'il avait été mis en sa présence, et indifférent à tout ce qui les contredisait, avait décidé le renvoi en cour d'assises. Là, l'avocat général, en l'absence de toute charge sérieuse contre l'accusé, n'osait même pas requérir une condamnation et faisait le geste de Ponce Pilate ; mais les jurés, ayant sans doute joué le sort de Rémy à la belote comme Bridoye usait de ses petits dés, le déclaraient coupable. Ils admettaient heureusement des circonstances atténuantes, sans quoi Rémy, qui n'est qu'un pauvre diable, aurait été certainement guillotiné.

Il n'était pas encore parti pour le bagne que les preuves de son innocence arrivaient de toute part et que le véritable assassin se dénonçait lui-même ; mais le

juge d'instruction, qui s'était déjà fourvoyé, ne voulait rien entendre : il avait fait condamner un innocent, il n'avait que faire du coupable !... Les preuves étaient si éclatantes en faveur de Rémy qu'au mois d'août 1928, le ministre de la justice, anticipant sur une mesure de révision paraissant certaine, le faisait mettre en liberté.

La révision eût été de la justice ; mais on comptait sans les toges souveraines qui pontifient en son nom et pour qui les principes, dont ils sont des gardiens inamovibles, des cerbères féroces et têtus, mettent plus haut que toute équité l'IRRÉVOCA-BILITÉ DE LA CHOSE JUGÉE !...

Cette irrévocabilité avait été la volonté de Dieu lorsqu'il avait fait tous les hommes responsables du péché originel. Elle fut la résultante de cette infailibilité dont les papes s'affublèrent grotesquement pour justifier leurs turpitudes. Elle est demeurée, malgré toutes les révolutions, la sanction odieuse de la *Raison d'Etat*, de la loi du « plus fort » qui est toujours « la meilleure », sous tous les gouvernements, qu'ils soient théocratiques, autocratiques ou démocratiques.

C'est en vain que la conscience humaine, pour qui « le viol de la justice crie toujours vengeance » (E. Reclus), n'a pas cessé de protester contre la monstruosité de cet abus. Celui-ci a toujours paru si flagrant, si injurieux et si attentatoire à la saine raison, que les barbares inventeurs du péché originel ont dû imaginer le julep de la Rédemption pour faire avaler leur drogue, et que les gouvernants profiteurs de la loi du plus fort, ont été obligés d'admettre le principe de la révision des « erreurs judiciaires » et de le codifier. Mais il en a été, et il en est toujours, comme de toute l'idéologie dont se laisse bercer la lâcheté humaine. Le temple peut porter aujourd'hui à son fronton ces trois mots : Liberté ! Egalité ! Fraternité ! Les hiérophantes ne cessent pas de faire peser sur les hommes la lourde chape de leur orgueilleuse infailibilité et de l'irrévocabilité de leurs arrêts. S'ils sont parfois pitoyables pour le « coupable — ne leur a-t-on pas appris à pratiquer l'hypocrite charité chrétienne ? — ils sont intraitables pour le « juste ». Ils sont comme leurs compères d'église dont Voltaire disait qu'ils « canoniseraient Cartouche dévot », mais qui voient les Socrates à pectée de la même façon. On vit Fréron

« Contrairement à toute logique, contrairement à toute vérité », a écrit l'Œuvre, « la Cour de Cassation vient de rejeter la demande en révision d'André Rémy ». Et ce journal a ajouté : « De même qu'Almazan doit être traduit devant la Cour d'assises pour dissimuler les fautes de M. Benoist, la Cour de cassation, par une ironie scandaleuse, vient de déclarer qu'un innocent devait aller vingt ans au bagne pour couvrir les brutalités d'un policier et la coupable impérite d'un magistrat ».

Michelet a raconté qu'au temps de l'affaire Latude : « Il y eut force philanthropes, ministres, magistrats, grands seigneurs, pour pleurer sur l'aventure ; pas un ne fit rien. Malesherbes pleura, et de Gourgues, et Lamoignon, et Rohan, tous pleuraient à chaudes larmes. » Malgré tant de pleurs précieux, Latude « resta sur son fumier, à Bicêtre, mangé de poux, logé sous terre, et souvent hurlant la faim ». Malgré tant de gens puissants qui y allèrent de leurs larmes, Louis XVI qui pleura aussi refusa par trois fois la grâce. Une simple femme, une mercière, Mme Legros, s'obstina malgré les menaces et les vaines démarches, à vouloir sauver Latude. On alla jusqu'à donner le prix de vertu à cette femme pour reconnaître un dévouement qui faisait l'admiration générale, mais l'Académie ne motiva pas son prix, et Latude resta emprisonné jusqu'en 1784.

Raison d'Etat, Latude ayant gravement offensé, disait-on, une catin royale, et infailibilité des gens de justice, courtisans de cette catin et de l'aristocratique régime dont elle était la fine fleur. Comme Lachaux, condamné à mort pour une innocente mystification, Latude était un « fabricant d'impotures contre la sûreté du roi et la fidélité de la nation ». Il suffisait « que le roi se fût attaché à une femme pour qu'elle devint respectable à tous ses sujets », disait Barbier, et toute l'organisation d'infamie sociale devait être res- une damnation éternelle.

envoyé à la Bastille pour avoir osé dénoncer publiquement l'état de misère où avait été laissée une famille d'Alsace envoyée à Cayenne. Ce faisant, Fréron avait commis un crime politique : il avait « dévoilé les négligences et l'inattention du ministère de M. de Choiseul ». (Bachaumont).

Aujourd'hui, les « philanthropes » ne pleurent plus sur l'injustice, — ils sont trop occupés à toutes sortes d'escroqueries — on n'en continue que mieux à embastiller les gens pour *Raison d'Etat* comme pour des raisons particulières. Les catins royales et les Choiseul ont fait des petits dans la démocratie, et, toujours pour leur service, les gens de justice ont hérité de l'infailibilité autocratique. Policiers et magistrats demeurent *tabou* contre l'équité et la raison humaine : « Homme de bien, frappe, tue, meurtris ; mais aux sa-crés oiseaux ne touche », a dit Rabelais il y a 400 ans.

C'était jadis « la justice de Dieu » qu'on laissait passer avec le bourreau emportant le cadavre du supplicié. C'est aujourd'hui la justice démocratique qui traîne derrière elle le morne troupeau de ses victimes. Il y aura bientôt cent ans que la loi de 1838 permet les crimes dont nous avons parlé précédemment ; on ne touche pas à cette loi. Il y a plus de cinquante ans qu'on doit réformer le code d'instruction criminelle ; des magistrats sans conscience s'en servent toujours pour commettre des abus. Les « lois scélérates » de 1894-95 ne devaient être que temporaires, le temps de calmer « les furies » des ventrus épouvantés par la misère en révolte ; on les aggrave tous les jours dans leurs applications et on en fait de nouvelles. Il y a vingt-six ans qu'une loi Clémenceau, pour la défense de la liberté individuelle dort dans les paperasses administratives, sans que le Parlement de plus en plus « démocratique » se décide à la voter et surtout à la faire appliquer. La *Raison d'Etat*, l'infailibilité de sa vindicte, l'irrévocabilité de ses arrêts, s'imposent toujours. Le « peuple souverain » laisse passer aujourd'hui la « justice républicaine » comme la canaille taillable et corvéable à merci laissait passer jadis la « justice de Dieu ». Les droits de l'homme ont succédé au droit divin dans la blagologie politique : l'infailibilité des juges et l'irrévocabilité de l'iniquité demeurent intangiblement dans le vieux monde bourré d'impoture et pourri de crime.

Edouard ROTHEN.

Face à l'Eternité

Poubelle métaphysique où l'on jette au petit bonheur d'innombrables contradictions, dieu est un produit de l'imagination, non le fabricant des mondes qu'on tant redouté nos pères. Cœur féroce s'il existait, les tortures effroyables réservées aux hommes, les atroces douleurs connues de la totalité des vivants le démontreraient trop hélas ! il a pour suprême excuse de n'être pas.

Une tendance primitive, que l'on retrouve chez le sauvage et chez l'enfant, conduisit nos ancêtres à peupler les objets d'esprits identiques à ceux des humains : on sait les colères du bambin contre tables ou commodes qui l'ont blessé volontairement, à ce qu'il croit. De là naquirent les esprits mauvais ou bons, puis les dieux petits et grands, conçus à l'image de chefs plus ou moins puissants. Par désir de simplification, on aboutit à l'idée d'un dieu unique, roi des rois, maître absolu et sur terre et dans les cieux. D'innombrables retouches, des coups de pinceaux donnés de temps en temps assurés, depuis, un air toujours jeune au manitou des métaphysiciens.

Et ce dieu, que nos contemporains raffolent avec peine, serait pourtant créateur ! On oublie qu'il est absurde de vouloir tirer quelque chose de rien ; car le néant, ce qui n'est pas en d'autres termes, ne saurait obéir à tout-puissant, pas plus qu'à personne, sans manifester contradiction. Si dieu est acté pur, comme le répètent ses adorateurs, s'il n'est point de moments successifs dans ses vouloirs ni ses pensées, s'il demeure dans un présent continu, la création dans le temps paraît, de ce point de vue encore, une manifeste impossibilité. En effet, l'avant et l'après de la création introduisent en lui des actes successifs ; quoi qu'on veuille, son immutabilité s'évanouit. Mais, habitués que nous sommes à voir le plein remplacer le vide, des objets introduits dans nos meubles, du liquide dans nos verres, nous imaginons un réceptacle immense, et depuis toujours existant, où terres et soleils seraient brusquement apparus.

Notre néant n'est pas le rien que les métaphysiciens supposent, c'est encore de l'espace mais dépourvu des qualités sensibles qui d'ordinaire l'accompagnent. Car invinciblement nous pensons que l'espace fut toujours, un espace sans limites, dans l'étendue comme dans la durée, qui, par delà toutes les nébuleuses, continue indéfiniment. Pourquoi ne point supposer éternels comme lui, non dans leurs formes mais dans leurs éléments, les multiples corps dont il est rempli ? Quel droit d'antériorité le néant aurait-il donc sur l'être ? Rien ne légitime la prééminence que le créationisme accorde à ce qui n'est pas sur ce qui est. Jamais le néant ne fut, voilà ce qu'affirme la raison ; si formes et modalités des corps changent, leurs composants ne se perdent ni ne se créent au sens véritable : ils ont pour eux l'éternité. Mais, dira-t-on, dans la notion d'éternité quelque chose déroute l'esprit et le fait vaciller : c'est l'éclair fulgurant que nul œil ne supporte, un vin trop capiteux pour des lèvres humaines.

(A suivre)

L. BARBEBETTE.

Nous rappelons, à nos amis, qu'il nous reste encore des plaquettes Ibsen, que nous laissons franco à 1 fr. 50

FEDERATION ESPERANTISTE OUVRIERE

Un cours gratuit d'Espéranto par correspondance fonctionne toute l'année.

Pour renseignements s'adresser : Féd. Esp. Ouvr., 177, rue de Bagnole, 177, Paris, 20^e. Joindre un timbre pour réponse. Envoi du cours élémentaire d'espéranto contre 0 fr. 75 en timbres.

L'OBJECTEUR DE CONSCIENCE

Nous signons ?

Devant le champ immense des morts, diplomates et gouvernants s'esquivent dans une cabriole :

— Nous n'avons pas voulu cela ! Les prêtres bénissent les cadavres. Bien mollement nous promettons : Nous ne voudrions plus cela !

Mais il est des consciences plus sûres de leur volonté. Elles n'attendent pas que de nouveau la mobilisation ne soit pas la guerre.

Simplement, à l'ordre de prendre une arme, d'accomplir le geste servile qui prépare le meurtre, celles-là répondent pour avoir osé dire : Non.

— Je ne veux pas !

Un an de prison en pleine paix déclarée victorieuse, à Eugène Guillot.

Il est des plus certains que les Anciens Combattants, les Veuves de guerre, les Mères, vont, en foule, signer la demande de libération de celui qui croisera les bras pour ne point porter un fusil.

Ne me dites pas que les Anciens Combattants sont trop occupés à ranimer la Flamme de l'Arc de Triomphe, que les Veuves de guerre pensent surtout à leur pension, que les Mères sont muettes, de résignation ou d'oubli.

Allons, nous signons, n'est-ce pas, les femmes ?

Fanny CLAR.

Quant à l'objection de conscience, voici ce que j'en pense. C'est la plus noble attitude qu'un homme d'esprit pacifiste puisse prendre devant la guerre.

Contre celle-ci, la conscience commande de lutter par les moyens les plus propres à l'anéantir.

D'aucuns désertent, et je ne leur jette pas la pierre. Mais la désertion ne prouve rien. Elle implique une idée de fuite à laquelle je me rallie difficilement. Elle n'a aucune force de propagande. Tout au contraire, elle éloigne de l'idée pacifiste bien des hommes et bien des femmes qui pourraient nous suivre.

Tandis que l'objection de conscience possède en soi une valeur telle qu'elle doit inévitablement créer des disciples. L'essentiel, c'est de démontrer qu'on ne craint pas la guerre pour soi-même égoïstement, mais qu'elle est un mal dangereux pour la collectivité.

J'ai trop vécu dans l'intimité de Séverine et j'admire trop la pensée d'Albert Einstein, mon matra, pour hésiter un seul instant à me solidariser avec les objecteurs de conscience. Reste l'insoumission en temps de paix, du point de vue auquel Guillot et ses amis semblent se placer, je l'accepte. Mais il est possible qu'en certaines circonstances révolutionnaires, si je l'acceptais pour les autres, je ne l'accepterais pas pour moi. Ceci, il est vrai, est affaire purement individuelle. Et de toutes façons je suis avec Guillot, et je réclame sa libération.

Bernard LECACHE.

(Extrait du numéro spécial Le Réfractaire.)

Nous sommes de tout cœur avec les amis dont nous lisons les articles fervents dans le Réfractaire, en faveur des opprimés. Avant, pendant et après la guerre, nous avons dit notre amour de la liberté. Nous signons, aujourd'hui, en faveur de l'Homme libre dans une humanité meilleure, ce grand rêve !

Magdeleine et Marcel MILLET.

René Maran, homme de lettres ; Pierre Doyen, professeur agrégé de l'Université ; Charles Boussinot, instituteur laïque ; Stephen Mac Say, publiciste.

"L'objection de conscience"

Ainsi qu'en pensent les imbéciles, qui se scandalisent volontiers de cette contradiction apparente, on peut très bien — et j'en suis, avec quelques autres, une preuve vivante — être Chrétien et Libertaire, tout au moins dans une large mesure. C'est, d'ailleurs, l'évidente signification que j'ai voulu exprimer en choisissant, il y a quelques années, pour écrire dans la presse d'avant-garde, le pseudonyme caractéristique qui termine cet article. Et bien que la majorité de ces chrétiens hardis soient issus du protestantisme, auquel je me rattache, j'en connais aussi même au sein du catholicisme. Que nous soyons vus d'un très bon œil par les autorités ecclésiastiques, cela c'est une autre question. Ce qui est certain, c'est que le fait existe : il y a des chrétiens, et des chrétiens fervents, qui, sur bien des points, admettent, en toute sympathie, la doctrine anarchiste.

C'est au nom de ces chrétiens-là que je viens apporter, au camarade Guillot, qui vient de se déclarer « objecteur de conscience », un salut affectueux et fraternel. Que ce camarade, pour fonder son beau et noble geste de refus de service militaire, ne se soit réclamé que de sa qualité d'anarchiste, cela nous n'avons pas à en faire état : un homme, dans toute la force du terme, un homme vraiment digne de ce nom, une conscience élevée, un grand cœur, généreux et plein d'idéal, s'est dressé contre l'institution sociale la plus odieuse, l'Armée ; cela nous suffit, et nous nous inclinons devant lui avec respect, sans vouloir savoir au nom de qui, ou de quoi, il s'est ainsi noblement insurgé.

Quelle magnifique beauté n'y a-t-il pas, en effet, dans l'attitude de ce jeune homme, père de famille, qui eût pu, pour être tranquille, faire taire sa conscience et mutiler son cœur en acceptant de suivre des cours d'assassinat légal, et qui a préféré, pour guider ses semblables sur la voie libératrice de la Paix, s'offrir en victime au monstre militariste ! Bien plus, que dis-je, il eût pu fuir, se soustraire à l'Autorité haine. Il ne l'a pas fait. Il est resté. Il est même allé au devant de ses juges, comme les Martyrs chrétiens des premiers siècles. Son geste ne sera pas perdu. Il portera du fruit, en suscitant des imitateurs. Son sacrifice, apparemment vain, est, en réalité, une semence d'autres gestes héroïques du même genre, qui éclateront, petit à petit, une humanité en délire, que les mauvais bergers mènent aux abattoirs.

Guillot, tu n'es pas chrétien de nom ; mais, tu agis à l'égard du Militarisme, en Chrétien véritable. Tu as montré aux Chrétiens ce qu'ils devaient faire s'ils étaient logiques et conséquents avec leurs principes. Ta vaillance leur fait honte. Guillot, tu es un homme, et ceux qui, par ordre, t'ont condamné, se sont, par là même, à jamais déshonorés.

Christian LIBERTARIOS.

UN EFFORT PACIFISTE

La création de la Société des "Amis de Bierville"

Bierville, dont le nom seul symbolise déjà un esprit et évoque dans le monde entier le souvenir des grandes manifestations de rapprochement international par la jeunesse et l'amitié, est aujourd'hui le siège du Foyer de la Paix, fondé par Marc Sangnier.

Tout un ensemble d'organisations pacifistes s'y rencontrent et s'y complètent : à côté du Centre International proprement dit, des Camps de la Paix, d'une Ecole Internationale et du Quartier Général des Volontaires de la Paix, une Ecole de Culture, une Hôtellerie et une première Auberge de la Jeunesse.

Pour moi je me sens humble à la pensée du geste de ces illuminés : humble de n'avoir pas eu hier leur courage, humble du sentiment que, peut-être, je ne l'aurais pas demain.

Vous condamnez, juges, un objecteur de conscience, vous pouvez en condamner dix, cent, mille peut-être. Mais s'ils sont cent mille, un million ? Si demain, la jeunesse toute entière se dressait en disant : « Non, nous ne voulons plus combattre ? »

C'est à nouveau le Peuple, 67, quai de Valmy, Paris, qui entretient ses lecteurs « d'Odéon et de ses compagnons », sous le titre « Propos du dimanche », de Marmande écrit :

La justice militaire croit-elle s'honorer quand elle accable sous des mesures inhumaines, allant crescendo, les trois objecteurs de conscience qu'elle condamne hier sans pitié ni raison ? Sans raison, car n'en est point une le dogme du sac au dos. Sans pitié, alors qu'essent au moins d'être placés en faveur des trois anabaptistes leur courage, leur sincérité, leur passé de très honnêtes et paisibles travailleurs.

Puis mettant en parallèle cette autre justice militaire de Marmande continue :

Pour avoir obéi à sa conscience en refusant d'accomplir quelques jours d'exercices, Odéon est condamné à un an de prison, avec accompagnement de brigades et de cachot.

Mais un capitaine est acquitté, bien qu'il ait avoué s'être rendu coupable de voies de fait envers un inférieur. Acquitté ? Presque félicité et porté au Capitole par ses juges et ses camarades.

Toujours en vertu de ce principe que : « selon que vous serez puissant ou... »

Les réalisations pratiques auxquelles a donné naissance ce grand effort pour la Paix demandent à être soutenues et encouragées. C'est dans ce but que vient de se constituer la Société des « Amis de Bierville », dont le secrétariat est installé à Paris, 34, boulevard Raspail.

La Société, essentiellement internationale, recrute ses membres dans tous les pays. Elle est largement ouverte à tous les amis de la Paix. Elle fait un appel pressant, en sollicitant leur adhésion, à tous ceux qui croient à la nécessité urgente d'une active propagande morale pour la pacification des esprits et la réconciliation des peuples.

Le 20 mars 1930.

Monsieur,

Le numéro d'hiver du Résistant à la guerre m'instruit de l'affaire Eugène Guillot.

Je signe de tout cœur la déclaration du Comité de défense.

René GERIN.

Capitaine d'infanterie de réserve, chevalier de la Légion d'honneur.

L'A. B. C. de la guerre, c'est... La paix, c'est...

Le vieux camarade espagnol qui a écrit ces lignes sait très bien que dans la paix c'est encore la guerre (guerre sociale), mais il le sait, avec sens, que

La guerre c'est le mal, la paix c'est le bien.

La guerre c'est l'ignorance, la paix c'est l'instruction.

La guerre c'est la dévastation, la paix la production.

La guerre c'est la misère, la paix c'est la prospérité.

La guerre est immorale, la paix est morale.

La guerre c'est le fanatisme, la paix c'est la connaissance.

La guerre c'est la douleur, la paix c'est le bonheur.

La guerre c'est la laideur, la paix c'est la beauté.

La guerre c'est l'histoire mystifiée, la paix c'est la vérité.

La guerre c'est la nuit, la paix c'est le jour.

La guerre, c'est la famille en larmes, la paix c'est la famille en joie.

La guerre c'est le culte national des morts, la paix c'est le culte international des vivants.

La guerre c'est l'aliénation des cerveaux, la paix c'est la culture des cerveaux.

La guerre c'est la science de la mort, la paix c'est la science de la vie.

La guerre c'est l'ouragan, la paix c'est le beau temps.

La guerre c'est les gaz asphyxiants, la paix c'est l'air vivifiant.

La guerre c'est le tank dévastant, la paix c'est la charrue labourant.

La guerre c'est le requin, la paix le pêcheur atténuant sa faim.

La guerre c'est le capital, la paix c'est le travail.

La guerre c'est la source empoisonnée, la paix la source cristallisée.

La guerre c'est la religion patriote, la paix c'est la religion humaine.

La guerre c'est le conseil de guerre, la paix c'est l'objection de conscience (conseil de guerre encore au lieu de conseil de paix).

La guerre c'est empêcher de vivre, la paix c'est laisser vivre.

La guerre c'est la ruine, la paix c'est l'abondance.

La guerre c'est la mort, la paix c'est la vie.

Mais tout est relatif. Tout de même si la guerre est encore dans la paix (guerre sociale), la paix n'est jamais dans la guerre.. quel qu'elle soit.

Pierre FANT.

Les objecteurs dans le monde

Alors que le monde entier attend avec impatience le vote du projet de loi de désarmement danois, ce n'est pas pour nous une petite surprise que d'apprendre l'emprisonnement d'un résistant à la guerre au Danemark.

Vig Knudsen, le président de la Section locale d'Aarhus du Mouvement des résistants à la guerre danois, a refusé de se présenter aux autorités militaires. Il s'abstint à deux reprises différentes de se rendre au bureau de recrutement et en conséquence fut condamné à 1 mois de prison. La Cour suprême commua cette peine en 20 jours de prison. Comme Vig Knudsen ne se présenta pas davantage à la police, il fut arrêté pendant la nuit et mis en prison, sur quoi il se mit à faire la grève de la faim.

Il ne voulut pas profiter de la clause de service civil alternatif (travaux forestiers) existant dans la loi militaire danoise, étant donné qu'il ne reconnaît pas à l'Etat le droit d'imposer la conscription, de quelque nature qu'elle soit, à qui que ce soit.

Tchécoslovaquie.

Michal Fenczak, un chrétien libre de Velké Lucky, en Slovaquie, âgé de 22 ans, a été condamné à la peine de 6 mois d'emprisonnement pour avoir refusé de servir dans le 2^e régiment de cavalerie d'Olmütz.

Yougoslavie.

112 Nazarcens ont été libérés des prisons yougoslaves peu après avoir été condamnés à un an de prison pour refus de prêter serment et à 9 ans pour refus du service militaire. Ces derniers temps, 133 Nazarcens ont été condamnés à de longues peines malgré les 5 ans de prison qu'ils ont déjà subis. Une certaine de reines de l'armée active viennent d'être condamnés à 5 ans de prison.

Hollande.

Au moment où nous composons le récent Bulletin, la Bijzondere Straferangenis de Scheveningen (Hollande) contenait 15 résistants, dont voici les noms :

Tunis Barelids (date de libération : 5 janvier 1930). — J. Bloemans (14 avril). — H. Bouma (6 février). — Jan Dijken (27 janvier). — Dirk Hokert (23 février). — Wim Honingh (6 février). — Jan van Ingen (16 janvier). — Jan Jubegga (16 janvier). — Henk Meeldijk (15 janvier). — G. Mulder (16 janvier). — Geert van Oorchot (27 janvier). — C. S. Schriek (automne 1930). — André Wiegiers (automne 1930). — Frans van Donk (automne 1930). — Jan van Ingen (automne 1930). — Karel Blom est à présent détenu à la Kaserne Hardervijk.

Suisse.

Marc Dubois (Le Locle), est incarcéré aux prisons de La Chaux-de-Fonds jusqu'au début d'avril 1930. Il en est à son quatrième refus et aura fait 230 jours de prison à la libération.

Fritz Zweifel, diacre (Saint-Gall), emprisonné pour la première fois, pour une durée de 3 mois.

Andreas Maritz, instituteur, Riehen (Bâle), vient de refuser le service militaire pour la troisième fois ; il a été condamné à deux mois de prison, à la fin de sa peine, il aura fait 240 jours de prison.

Willy Otter (marin), est incarcéré à la Conciergerie de Neuchâtel, jusqu'au 18 avril ; à sa libération, il aura fait 370 jours de prison. Il a été exclu de l'Armée.

Marcel Maillard (Genève), a été condamné le 11 décembre 1929, à 3 mois de prison, pour son premier refus de servir.

D^r Carl Brenner, professeur (Alstetten), a été condamné le 11 décembre également, à 3 mois de prison, pour refus de participer à un cours de landwer.

Alfred Bachler, agriculteur, à Tonchini-Tessin, est condamné le 15 janvier 1930, par le tribunal divisionnaire V, à Zurich, à 4 mois de prison pour son deuxième refus.

Hans Fischli, dessinateur à Zurich, est condamné par le même tribunal à 3 mois de prison, pour son premier refus.

sans compter que le geste du capitaine avait un autre but que celui de notre ami.

Dans cet autre périodique ouvrier si vivant Le Réveil Ouvrier, 2, rue Drouin, Nancy, c'est notre ami R. Thuillier, qui tire les conclusions des procès de l'objection de conscience. Il suffirait que dans chaque coin du pays, un bon camarade en fasse autant pour que l'idée fasse des pas de géant, mais laissons parler notre camarade : « Objection de conscience » Des détenus sympathiques.

La prison du Cherche-Midi, en France, abrite actuellement deux dangereux criminels. Sont-ils des voleurs, des escrocs, des assassins ?

Non. Odéon et Guillot, les détenus du Cherche-Midi sont tout simplement des « objecteurs de conscience ».

Quelle est donc cette nouvelle catégorie de justiciables ? Demandez-leur.

Des hommes qui, dédaignant toutes les velléités verbales ou officielles, préfèrent témoigner, par leurs actes, qu'ils veulent vraiment la paix. Le bonheur de tous ne sera véritablement fait que lorsque les hommes se refuseront à faire la guerre.

Et Pierre Perrin et Guillot, logiques avec le Pacte Kellogg, qui met la guerre hors la loi, logiques avec leur conscience, qui se refuse à tuer, logiques avec l'enseignement du Christ et le grand désir des hommes, ils refuseront d'accomplir leur service militaire. Voilà leur seul crime.

Le Flambeau, Maison du Peuple, Brest, qui mène le combat sur « la terre des prêtres » contre les préjugés religieux et les méfaits de notre sainte Mère l'Eglise, qui

Nos Emprisonnés

Nous rappelons, instamment, à nos amis, qu'ils doivent, le plus souvent possible, envoyer à nos amis Perrin et Guillot, objecteurs, des témoignages de sympathie : cartes ou lettres.

La censure militaire étant très sévère, éviter toute expression susceptible d'attirer son attention.

Ce qu'il faut, c'est que nos amis se sentent moralement soutenus dans leur attitude.

Ecrire à : Eugène Guillot, Pierre Perrin, détenus militaires, Prison du Cherche-Midi, Paris.

Béguin.

En même temps que Otter, Jean-Willy Béguin, de Saint-Imier, avait à répondre de son premier refus de servir, n'ayant pas obéi à un ordre de marche le convoquant à une école de recrues en août. Il était également défendu par M. Ackermann.

Le tribunal a condamné Béguin à :

A 2 mois de prison,

et aux frais de la cause.

Jacot.

Notre bon camarade Werner Jacot, de La Chaux-de-Fonds, le 5 avril 1929, a été condamné à 10 jours de prison pour avoir refusé de payer son impôt militaire. C'est la troisième fois que notre ami Jacot subit 10 jours d'arrêts pour ce refus.

Liechti.

Devant le tribunal militaire de la 1^{re} division, siégeant au Palais Montbenon, à Lausanne, le 19 décembre 1928, notre camarade Edouard Liechti, du Locle, comparait pour la quatrième fois. Il était défendu par M. Edmond Privat, docteur ès-lettres.

Liechti a fait au tribunal l'impression d'être un jeune homme sérieux et correct, animé d'une grande sincérité et d'un grand idéalisme.

Curieuse contradiction !...

Liechti a été condamné : à 5 mois d'emprisonnement, à 5 ans de privation des droits politiques, à l'exclusion de l'armée, et aux frais de la cause.

Liechti aura donc fait 15 mois de prison et ses droits politiques lui sont supprimés pendant 15 ans. Il est incarcéré aux prisons de La Chaux-de-Fonds jusqu'à la fin du mois d'août.

Ith.

Devant le même tribunal que Liechti, le 16 janvier 1929, notre excellent ami Emile Ith, de Genève, a comparu pour son troisième refus. E. Ith était défendu par M. Georges Fröh, de Zurich, secrétaire du Centre suisse d'action pour la Paix.

Le tribunal condamna Ith : à 5 ans de privation des droits politiques, à l'exclusion de l'armée, et aux frais de la cause.

Ith aura fait au total 13 mois de prison et droits politiques lui sont supprimés pendant 15 ans. Il est incarcéré à la prison de Saint-Antoine, à Genève, jusqu'en juillet de cette année.

Extrait de « la Révolution Pacifique. »

LES AMIS DE LA « VOIX LIBERTAIRE »

se réuniront mardi 13 mai à 21 heures, salle du restaurant coopératif La Solidarité, 15, rue de Meaux, métro Combat. La vie de l'Encyclopédie Anarchiste. Causerie par un camarade.

SOMMES REÇUES PAR LE COMITÉ EUGÈNE GUILLOT JUSQU'À CE JOUR

Collecte Comité Paris, 100 fr. ; Collecte Comité Paris, 62 fr. ; Dons de Paris, 65 fr. ; liste Bernizet, 55 fr. ; liste Jules Blanc, 90 fr. ; anonyme, 20 fr. ; Stéphane Mac Say, 20 fr. ; Brégeret, 10 fr. ; Valton, 10 fr. ; Anonyme, 10 fr. ; Michel, 10 fr. ; Dugne, 20 fr. ; Anonyme, 3 fr. ; liste Fournier, 7 fr. ; entrées au meeting du 8 janvier, 320 fr. 10 ; Marotel, 20 fr. ; Guérineau, 5 fr. ; Frietman, 20 fr. ; Kapousky, 5 fr. ; Société des Amis, 100 fr. ; Botton, tract, 40 fr. ; Vergobbio, 5 fr. ; Doyen, 50 fr. ; Maçon autonome de Lyon, 100 fr. ; Mlle Ménard, 10 fr. ; transmis par Bernizet, 5 fr. ; Groupe anarchiste de Reims, 30 fr. ; Anonyme, 20 fr. ; liste 24, versé par Dugne, 40 fr. ; Mme Bousquet, 50 fr. ; liste 19, versé par Estour, 43 fr. 05 ; liste Alexandre Hilkoft,

LA PRESSE PÉRIODIQUE

GLANES ET REMARQUES

Adresser tous les périodiques pour « Les Glanes et Remarques » à « Semeur », Boîte Postale, Falaise, Calvados.

Nous pensions en terminer au précédent n° avec les périodiques qui ont entretenu leurs lecteurs de l'objection de conscience ; mais chaque jour, nous en recevons de nouveaux qui nous prouvent que l'objection de conscience a pénétré plus profondément que nous le croyons les milieux où l'on pense. C'est Monde, 50, rue Etienne-Marcel, Paris 2^e, le grand périodique illustré, sympathique à la Révolution soviétique, qui, par la plume de M. Bellamy, fait connaître à ses lecteurs le procès Odéon et écrit :

Si un objecteur de conscience me consultait avant de refuser de servir, je ferais tout ce qui dépendrait de moi pour l'empêcher.

Mes conseils seraient d'ordre pratique. Pas d'ordre moral.

Ces hommes-là, ces martyrs volontaires, vous pouvez les condamner, ô juges ; peut-être vous le devez-vous dans les limites de votre morale apprise. Mais le châtiement que vous appliquez, vous savez très bien, au fond de vous-mêmes, qu'il abaisse votre justice ; au fond de vous-mêmes ils forcent votre estime ceux-là qui ont en eux assez de foi, et de courage, pour ce sacrifice à ce qu'ils considèrent comme une obligation de conscience.

L'Echo des Amis, signale à ses lecteurs, la réforme du normalien Bernamont, pour objection de conscience.

De l'En-Dehors, 22, cité Saint-Joseph, Orléans, de Lacaze-Duthiers, ces lignes :

Tandis que le « pacifisme officiel » stagne et n'aboutit à rien, l'« objection de conscience » fait de progrès. En conséquence, les « objecteurs » sont pourchassés et condamnés sans pitié par les tribunaux militaires. Triste époque, dite de liberté et de fraternité, ou qui, quoique refuse de tuer son prochain dans les formes légales devient traître à l'humanité.

Nous n'aurons garde d'oublier « Le Résistant à la guerre », 11, Abbey Road, Enfield, Middlesex, Angleterre, qui mène, internationalement, la lutte pour l'objection de conscience. Pour la France, le représentant est notre ami Pierre Doyen.

La déclaration du Résistant :

La guerre est un crime contre l'humanité. Pour cette raison, nous sommes résolus à n'aider aucune espèce de guerre et à lutter pour l'abolition de toutes ses causes.

Les affaires Bernamont, Guillot et Odéon, y sont longuement commentées.

Par le Résistant nous avons une vue d'ensemble du mouvement de l'objection de conscience, celle-ci à ses martyres dans tous les pays.

Au Résistant est adjoint La Révolution Pacifique, 34, Grande-Rue, Le Locle (Suisse), Pierre Cérésole nous apprend que le

202 fr.; Montigny, 17 fr. 20; liste versé par Perrissaguet, 110 fr.; Simonet, 5 fr.; Dugne, 25 fr.; ouïs Guéant, 10 fr.; René Valfort, 60 fr.; liste 19, section Lyonnaise, 80 fr. 10; liste Vinay, 67 fr.; entrée meeting du 27 février 1930, 46 fr.; collecte meeting du 27 février 1930, 21 fr. 50; vente 500 papillons, 10 fr.; Henri Martin, 5 fr.; Mlle Ménard et Couteau, 12 fr. 75.

Meeting du 14 mars, entrées, 102 fr.; collecte, 24 fr. 50; vente papillon, 10 fr.; Mme Besse Noëlie, 5 fr.; Portelle Marcel, 20 fr.; Christian Libertarios, 5 fr.; Briand, 5 fr.; Montigny, 10 fr.; Taupenas, 10 fr.; Commier, 5 fr.; Huyssenne, 5 fr.; Pécherolle, 30 fr.; Mlle Neuf (Hte-Savoie), 10 fr.; Turpin, 5 fr.; Anonyme, 25 fr.; Guérin Pierre, 5 fr.; Mlle Couteau, 8 fr.; Le Jort, 20 fr.; Taupenas, 5 fr.; Henri Martin (2e vers.), 5 fr.; Goutenouire de Toury, 100 fr. — Total : 2.331 fr. 10.

SOMMES REÇUES POUR LA CAISSE SPECIALE DE SECOURS AUX OBJECTEURS ET A LEURS FAMILLES

Mandat Liechti, 245 fr. 20; collecte au meeting du 8 janvier 1930, 277 fr. 25; versé par Bauchet, 82 fr.; versé par Prugnat, 82 fr.; Piant, 5 fr.; Simonet 5 fr.; un sympathisant, 5 fr.; Syndicat autonome des maçons de Lyon, 155 fr.; Alex Hilkiuff, 5 fr. belges, 3 fr. 60; Mlle Ménard et Couteau, 20 fr.; Anonyme, 25 fr.; Briand, 40 fr.; Guérin Pierre, 5 fr.; Taupenas, 5 fr. — Total jusqu'à ce jour : 955 fr. 05.

Sous les feux de la rampe

Le Temps viendra, par Romain Rolland. « La Phalange artistique », dont sous cette même rubrique, j'eus souvent l'occasion de citer les valeureux efforts, nous a donné l'occasion de l'applaudir une fois de plus et tout récemment à la salle Adyar avec Le Temps viendra de Romain Rolland. Cette pièce fut écrite en 1902, à l'occasion de la guerre de Transvaal.

« Ce DRAME, dit Romain Rolland, MET EN CAUSE, NON UN PEUPLE EUROPEEN, MAIS L'EUROPE. JE LE DÉDIE A LA CIVILISATION. » En voyant cette pièce profondément humaine et foncièrement antimilitariste et antiguerrière, on s'explique l'attitude si belle et courageuse de Romain Rolland en 1914, lors de la grande guerre « du droit ».

Marcel Martinet qui en a fait la notice s'exprime ainsi : 1902 : guerre du Transvaal. Douze années avant la grande guerre européenne, sous laquelle s'est effondré le vieux monde. Mais pour qui savait écouter, cette guerre lointaine et petite fut un craquement annonciateur. De même que pendant l'affaire Dreyfus il avait senti battre le cœur tragique du monde et avait animé de cette chaude pulsation les drames révolutionnaires, Romain Rolland assiste en participant passionné à la lutte de la géante Angleterre contre le minuscule peuple africain; et il en écrit le Temps viendra. Ces trois actes sans brillant ont un éclat immense dans l'œuvre de l'écrivain; la guerre de 1914 y est déjà comprise, marquée au fer; nulle part, même pas dans certaines pages prophétiques de Jean-Christophe, l'auteur n'a été davantage un voyant. Le Temps viendra fait partie de ce qui sera son œuvre de guerre, et l'homme qui avait composé cette pièce devait écrire et Au-dessus de la Mêlée, et Liluli et Clerambault.

Dans un conflit tel qu'était la guerre des paysans boers, quelque chose s'éclairait. Lorsque quatre-vingt-treize tuait, s'entre-tuait, violentait les corps et les consciences, il était porté par une idée grandiose, il portait avec soi de magnifiques intérêts moraux de l'humanité en marche. Ici, dans la guerre du Transvaal, le conflit est sans doute rendu aussi fatal par cette marche impitoyable de l'humanité qu'avait pu l'être l'éroulement révolutionnaire de l'Ancien régime : Vous retardez d'un siècle, dit dans la pièce le feld-marchal Clifford d'un volontaire garibaldien prisonnier. Maintenant les nations se disputent l'univers. Cela est vrai. Mais il est également vrai qu'à présent la violence est toute nue.

La Raison d'Etat, au nom de laquelle la violence s'exerce n'est soutenue, supportée par rien. Elle est une sphère indépendante dans l'espace des valeurs et elle sacrifie à soi seule les hommes vivants. Elle tire sa justification d'elle seule, elle se suffit monstrueusement à elle-même. La précaution qu'elle prend encore de se masquer de prétextes ne montre que mieux sa réalité : l'argent, l'avidité de l'argent, la jouissance de l'argent. Les prétextes n'arrivent qu'à rendre plus répugnante l'hyppocrisie de ceux qui les fabriquent, l'hyppocrisie aussi du fanatisme que ceux-là in-

culquent aux acteurs qu'ils utilisent, à leurs victimes.

« Je le dédie à la civilisation ». La Raison d'Etat à tout dévoré; elle a réussi à absorber à confondre avec soi la civilisation. Elle n'a pas réussi à éliminer entièrement, de ce qui fut l'idée de civilisation, certains éléments de clairvoyance, certains éléments de moralité. Elle n'a pu faire que la civilisation ne garde pas quelque honte des buts qu'elle poursuit comme des moyens qu'elle emploie. Le Temps viendra est une satire, par l'ironie et par la tendresse, de la fausse humanité dont la civilisation feint de colorer la violence. « Vois celle que tu es, semble dire l'auteur; sois donc celle-là; ou, si tu prétends à être une autre, sache qu'il faut vouloir. Choisis ».

Comme dans toute son œuvre d'imagination, Rolland saisit carrément l'actualité, et il la traite librement, pour en dégager au mieux l'essence et rendre le plus saisissant et le plus fidèle effet d'art. Son principal personnage, le maréchal Clifford, est le plus audacieusement campé; l'auteur a fait, du chef suprême des forces britanniques, un homme troublé, inquiet sur la légitimité de la tâche qu'il accomplit, persuadé même au fond de soi de l'indignité de cette tâche, presque prêt par instants à l'abandonner. Pourtant cette création n'est pas invraisemblable, et elle est très émouvante; c'est que tout de suite nous connaissons la riche étoffe humaine dont cette âme est tissée : elle peut supporter une pensée et des sentiments vifs et hardis. Puis Clifford vit devant nous; il n'est pas un corps habillant une idée, mais un homme bien réel, habité par des ambitions, par des passions, par des colères... On a vu, pendant la guerre européenne, un général du tsar être converti par des réfractaires doukhobors qu'il était chargé de condamner; Rolland n'est pas allé jusque-là. Le trouble de Clifford s'arrête à l'action, et reste entre lui et son confident le major Miles; il suffit pour animer la pièce et pour en révéler les sens.

Grandeur de l'art de Rolland, d'un artiste savant et habile, mais dont l'habileté et la science servent un art probe et profond; la pensée ne se superpose pas au drame, elle est le drame. Il faut être très fort pour pouvoir être aussi simple; il faut l'être aussi pour atteindre à une composition aussi pleine; pourtant ils sont liés, ils ne sont le drame qu'à eux tous. Clifford n'est entièrement lui-même que sous les ombres et les lumières qui lui viennent de ceux qui l'entourent, surtout du soldat de vingt ans Owen, son petit compagnon, son serviteur, celui qui sera plus courageux que lui, qui à un moment refusera de continuer à tuer, et qui ira au supplice avec les mots de l'espérance biblique : Le Temps viendra.

« Le Temps viendra » espérons-le, sans trop l'assurer. En tous les cas, Romain Rolland qui vient d'écrire les vies de Ramkrishna et de Vive-Kananda dont je parlerai au prochain numéro, est un des hommes les plus hauts qui en auront, par leur œuvre et par leur vie, permis l'espoir.

Pierre LARIVIERE.

Parmi les livres

Adresser tout ce qui concerne la rubrique des livres à P. LARIVIERE, 14, RUE DES LIONS, PARIS (IV^e).

Trois livres de Femmes

Agnès et le Vaste Monde, par M. LAHY-HOLLEBEQUE (Armand Colin, édit.). — Marie-Aimée, par Suzanne NORMAND (Les Editions G. Crès et Cie). — Une femme dans la Pampa, par Claude Jonquière (édition du Fauconnier).

Mme M. Lahy-Hollebecque, dont j'ai eu, ici-même, le plaisir de dire tout le bien que je pensais de son livre « Charmeurs d'enfants » et que passionnée l'éducation des petits, plus que jamais fervente en sa passion, vient de faire avec Agnès et le Vaste Monde ce que Mme Selma Lagerlöf, le grand écrivain suédois, a fait pour les enfants de Suède avec son merveilleux voyage de Nils Olgeronn. Mais l'auteur suédoise s'était bornée à enseigner, d'une façon amusante et originale, la géographie de son pays.

L'ambition de Mme Lahy-Hollebecque est plus grande. Ce n'est pas la seule géographie ou la seule histoire de son pays natal qu'elle a voulu conter par l'artifice du rêve. C'est toute l'histoire mirifique de l'Humanité.

La petite Agnès, à 12 ans. Comme Bernadette Soubirous, elle a une apparition, mais plus saine et moins dangereuse. Ce

n'est pas l'objectivation de la Parthéogénèse sous l'aspect de la sainte Vierge qui lui apparaît, mais « la Vieille Femme », tout simplement. Et, tout simplement aussi, cette « Vieille Femme » est une fée. Vous vous en doutez bien un peu.

Ce n'est pas à des génuflexions irréflechies et stériles que la Fée convie Agnès, mais à prendre librement son essor, et connaître la merveilleuse histoire du monde, du « vaste monde », depuis les premiers âges du monde jusqu'au siècle de l'aviation « en passant — comme dit « la » prière d'insérer — par la Judée des Prophètes, l'antique Egypte, la Chine » des Hans, la Grèce de Néron et de Saint-Paul, la Germanie des Niebelunge, celle des cathédrales, celle de 93, etc... »

Agnès ne rencontra qu'une fois dans sa vie la « Vieille-Femme ». Mais elle lui suggéra entre autres choses :

« Un temps viendra où tu voyageras à travers les Choses pour contempler les splendeurs du vaste Monde ». Et ce fut l'ensorcellement définitif.

Agnès étudia la géographie de l'Inde. La question se pose à l'enfant : « Où le Gange prend-il sa source ? »

Au ciel, répondent les Hindous. Et le subtil prétexte est trouvé.

Voici Agnès emportée dans les rêves, dans un monde d'images et de symboles où défilent les religions, les philosophies, les contes merveilleux, la vie de tous les peuples de jadis, de naguère et celle des peuples d'aujourd'hui. Kaléidoscope féérique, où les siècles disparaissent ressuscitent et meurent à nouveau, où d'autres siècles naissent. A la faveur de ces siècles renés, à la faveur des pays que l'on visite, sont mis en valeur, et de la façon la plus candide en apparence et la plus amusante, les faits les plus saillants, tout ce qui permet ou permet la marche en avant de l'humanité.

La très forte érudition et la très sûre documentation de Mme Lahy-Hollebecque, adroitement et très intelligemment utilisées par son esprit artiste, ménagent aux narrations de la petite Agnès une ingénuité touchante. Tout cela, écrit dans un style toujours clair, fait de ce livre savant un livre charmant. L'art, le bon goût, la fine intelligence de Mme Hollebecque ont évité l'écueil du didactisme. Petits et grands peuvent lire ce livre et s'y délecter. Une fiction a servi de point de départ et la réalité s'est imposée complexe, toujours la même et toujours diverse comme la vie.

**

Marie-Aimée, de Mme Suzanne Normand est un livre vivant, douloureux et tragique. C'est l'histoire d'une femme d'intelligence très médiocre, certes, mais très bonne en sa simplicité, très confiante, trop confiante dans les promesses des hommes et qui toute sa vie est leur lamentable victime.

Très sensuelle, elle « aime l'amour »; en l'occurrence, cet instinct féroce qui pousse à l'inconscience reproduction tous les êtres animés de la Nature, depuis les plus infimes jusqu'à l'homme et que les hommes ont paradoxalement nommé amour.

Par le piège du plaisir, « l'harmonieuse » nature pousse tous les êtres vivants vers une reproduction intense autant qu'aveugle et disproportionnée. Mauvaise comptable et gaspilleuse, elle dispense à tous les mâles une pléthore séminale comme aux femelles une pléthore de graines ou d'œufs. Et cette folie se traduit par des luttes incessantes et cruelles pour la possession des femelles ou vice versa pour celle des mâles. Chez l'homme elle aboutit à toutes les trahisons, à tous les crimes, à toutes les catastrophes ! Pauvres pantins aux mains du Désir, les mâles d'hommes ont nommé cela l'amour !

Et le livre de Mme Suzanne Normand n'est qu'un des millions d'épisodes tragiques de ce « fameux amour ». Ce livre montre la goujaterie des mâles à l'égard des femelles et, quand la femelle en l'occurrence Marie-Aimée — recèle un cœur humain, une âme assez vague, désireuse de tendresse, elle ne trouve dans les hommes que son sexe attiré, que des mâles,

c'est-à-dire de parfaites brutes, hantées par le seul désir sexuel et d'aucuns même, plus vils que les autres animaux, se font entretenir par elle. Cela commence avec son mari et se termine avec son dernier amour : un trafiquant de chair humaine. Marie-Aimée monte un douloureux calvaire à l'instar de tant d'autres femmes. Mais aussi, qui élève les hommes sinon les femmes ? Qui est fier de voir grandir leurs petits coqs, « leurs gars », leurs petits brutes de mâles, sinon les femmes ? Sont-elles nombreuses les mères qui enseignent à leurs petits mâles que l'Amour avec un grand A est autre chose que le désir sexuel ? Mais je ne veux pas m'étendre sur ce sujet. Cela prouve, en tout cas, à quel monde de pensées peut conduire la lecture d'un tel livre.

La Marie-Aimée de Suzanne Normand est bien conçue. Ses personnages sont très vraisemblables et assez juste leur psychologie. Le style, un peu en « manches de chemises », nous fait songer à l'école populiste. C'est le parler peuple, réminiscence du réalisme. Cependant Mme Suzanne Normand est reniée par André Thérive. Qu'importe ! Son livre est vivant, captivant et cela suffit pour qu'on désire le lire.

Pierre LARIVIERE.

Projet d'union des propagandistes antireligieux

Les causes : Les anticléricaux ont cessé la lutte contre l'Eglise n'ayant jamais poursuivi le but de ruiner les croyances. L'Etat délivré, relativement, du joug de l'Eglise, les bouffeurs de curés se sont tus.

La libre-pensée composée surtout de petits bourgeois poursuit la lutte antireligieuse plutôt par dilettantisme que par conviction, sans ardeur, sans aucun cran. Les partis politiques révolutionnaires absorbés par leurs tâches parlementaires, et reculant l'éducation du peuple à plus tard... ne veulent pas entendre parler de propagande antireligieuse.

Des individualistes, cinq ou six, poursuivent inlassablement cette propagande. Mais chacun d'eux n'agissant que selon ses moyens, toujours maigres, n'arrive qu'à des résultats incertains. Le travail de ces militants se borne à toucher quelques grands centres, toujours les mêmes, et ce, pour des raisons d'ordre financier, assez compréhensibles.

On peut affirmer que des initiatives reliées entre elles par une organisation méthodique de la propagande, dans une association éclairant et soutenant ses militants, en formant d'autres dans son école, arriveraient à produire un effort collectif dont les conséquences, seraient considérables.

En face d'une propagande religieuse renaissant, il faut dresser l'organisation de toutes les initiatives capables de lutter contre l'imposture religieuse.

La propagande antireligieuse paie... c'est la seule... Et parce qu'elle paie, elle facilite l'organisation, élargit les possibilités, assure le succès.

Nous faisons donc appel à tous les orateurs antireligieux, à quelque tendance qu'ils appartiennent. Nous faisons appel aussi, à tous ceux qui par une contribution financière voudraient aider à la réalisation de notre projet.

Correspondant secrétaire : G. Michaud, villa Jean-André, Golfe-Juan (A.-M.).

Hier, au cours d'une réunion privée, ont été projetés deux films refusés par la censure bien que de caractère tout à fait anodin.

A l'issue de la projection, une protestation conçue dans les termes suivants a été signée par les membres présents dont les noms suivent :

« Ayant appris comment ont été formulées, lors de leur présentation, les raisons de l'interdiction de ces films par le Comité de la censure.

Les spectateurs présents, soussignés, protestent énergiquement contre de telles mesures qui sont de nature à porter atteinte à la liberté d'expression en art.

Et demandent que soit rétablie la possibilité de présenter tout film qui ne porte pas

atteinte à la moralité publique, quelle que soit la provenance de ce film — nationale ou étrangère ».

Apostolis, Céline Arnaud, E. Antant, André Berge, François Berge, Maurice Bessy, Bjorn-Langen, J. Bouissoune, Armand Bour, A. Cavalcanti, P. Challave, G. Charonol, Lucie Derain, Paul Dermée, Camille Drevet, G. Duchêne, Luc Durtain, M. Emet-Charles, H. Gosset, Marcel Hasfeld, Dr Jaworsky, Francis Jourdain, Mr A. Klebe-Brandt, L. Lara, Larapide, René Maublanc, Bernard Manpoul, Jean Mitry, Léon Moussinac, Patout, Jean Pidault, Henri Poulaille, Léon-Pierre Quint, Harold J. Salemon, J.-C. Staden, Michel Sorel, Gaston Thierry, Dr Wallon, M^o G. Willard.

LE SEMEUR reparaitra le 24 Avril

Le foyer végétal, aux adresses suivantes : Foyer Végétal, 40, rue Mathis, Paris 19^e. Edition Int. Ant., 72, rue des Prairies, Paris (20^e).

Le Trait-d'Union, 73 bis, rue Bobillot, Paris Brochure Mensuelle, 39, rue de Bretagne, Paris.

M. Pythagore, 4, rue des Prêtres, St-Séverin, Paris (5^e). Lepuisant, librairie, 49, avenue du Maine, Paris (14^e).

Mercerie-Papeterie, 6, rue St-Sébastien (11^e). Bortzmeyer, journ. 5, carrefour de l'Odéon. Librairie des Ames, 12, rue Guy-de-la-Brosse. Thibault, 61, rue Ramée. Kiosque 318, 2, boulevard Denain.

— 199, 1, boulevard Magenta. — 120, place du Havre, face au Terminus.

Kiosque, face au 1, boulevard St-Martin. Kiosque, bas rue Saint-Guilhem et boulevard Ledru-Rollin, Montpellier.

Kiosque, face au 15, place de la République. Kiosque, face au n° 79, boulevard Barbès. Kiosque n° 150, place de la Bastille, au pied de la gare Vincennes.

Kiosque 224, 9, boulevard Saint-Denis. Kiosque 339, boulevard du Palais. Kiosque, angle de la rue de Sévigné et de la rue Saint-Antoine, Paris.

Kiosque, M^os Gleizes, 41, boulevard Bourdon. Kiosque, face au 41, avenue de la République. Kiosque 270, M^os Caudecher, 40, boulevard Sébastopol, Paris.

Kiosque 127, face au boulevard Rochechouart. Kiosque, face au Loupou, boul. Magenta. Kiosque 215, face au n° 71, boul. Montparnasse. Madeleine Vernet, 39, rue Chaptal, Levallois-Perret (Seine).

Bénistaud, journaux, avenue de la Gare, Valence, Drôme. Duétra, rue la Briqueterie, Pont des Demoiselles, Toulouse.

Frankar, 23, rue Mongouboux, Verviers. Foyer Végétarien, 3, rue Podéré, Nice. Ghislain, 1, place F.-Jammes, Montpellier.

Lamure, 43, rue de la Buire, Avenir Régional, Lyon. Lorentz, 39, Grande-Rue, Créteil.

Rubionne, kiosque, place du Pont, Lyon. Papeterie-Journaux, 53, cours Morand, Lyon. M^os Oger, journaux, 44, rue Bugeaud, Lyon. Guenon, salle des Dépêches, quai Lamartine, Mâcon (Saône-et-Loire).

Turbort, Bibliothèque Sociale, près Bourse du Travail, Marseille. Montgon (Louis), 52, rue Vernet, Perpignan. Colas, 1, rue Joseph-Stevens, Bruxelles.

Hem Day, boîte postale 4, Bruxelles. Henriquez, 41, rue Loxum, Bruxelles.

Pour tout changement d'adresse ajouter 50 centimes. Aux dépositaires, le « Semeur » et laissé à 95 centimes le numéro.

Miel de producteur

Les camarades peuvent se procurer du miel surfin aux conditions spéciales suivantes : 1^{re} récolte, 5, 10, 20 kilos franco gare : 55 fr., 105 fr., 195 fr.; 2^e récolte : 48, 90 et 175 fr. Pour remboursement : 3 fr. 50 en plus; domicile : 2.50. — Adresser commandes à Stephen Mac Say, Gourdez-Luisant (E.-et-L.), Chèq. post. 541-02, Paris.

Le gérant : Lucien BERNIZET.

Fédération Châtaune Travail exécuté par des ouvrier syndiqués. MARQUE DÉPOSÉE. Imprimerie RIVET et KNORRING

mouvement de l'objection de conscience a ses reflux jusqu'en Suisse et cite longuement le Journal de Genève, du 17 janvier 1930, qui publie une lettre de son correspondant de Paris, en voici les principaux passages :

Il est difficile de se rendre exactement compte des ravages faits dans les esprits par les théories de réveurs qui sont sans aucun doute parfaitement sincères, mais qui, sans s'en apercevoir pour la plupart — il y en a pourtant qui savent ce qu'ils font — collaborent à l'œuvre de destruction entreprise par les bolchevicks au profit des idées les plus antireligieuses et les plus immorales qui soient et du régime le plus tyrannique et le plus sanguinaire qui ait jamais existé. De toutes façons, les incidents de l'école normale supérieure sont un peu inquiétants. Si l'état d'esprit qu'ils révèlent se développait, il y aurait lieu de se demander si la nouvelle organisation militaire peut avoir la solidité qu'on attend d'elle. — P. B.

Pierre Cérésolle fait suivre cet article de commentaires appropriés; nous nous contentons de la signaler à l'attention de nos lecteurs.

C'est un de nos abonnés, G. Larcade, qui dans Vouloir, organe du Syndicat National des agents des contributions indirectes, écrit, sous le titre « Objectifs syndicaux », ces quelques lignes symptomatiques du nouvel état d'esprit qui se fait jour dans les organismes corporatifs.

La nouvelle loi militaire s'adresse avec raison aux jeunes gens cultivés pour faire d'eux, dans la mesure du possible, des officiers de

réserve. C'est pourquoi elle prévoit, par exemple, que les élèves des grandes écoles de l'Etat suivront des cours et des exercices militaires à l'issue desquels ceux d'entre eux qui auront subi avec succès les examens deviendront officiers. Il y a quelques mois des élèves de l'école normale supérieure envoyèrent au ministre une lettre assez insolente où ils exprimaient en substance cette haute pensée que, s'ils ne pouvaient pas se soustraire à l'obligation d'être soldats, il leur répugnait de se préparer à devenir officiers. Le sens de cette manifestation n'était pas douteux : il y avait là une manœuvre très nette d'antimilitarisme. Ces futurs professeurs considéraient comme indigne d'eux de mettre leurs forces au service de la défense nationale dans les conditions et au rang où ils pourraient être le plus utiles.

Le fait que ce groupe se recrute parmi les jeunes est un mauvais symptôme, d'autant plus fâcheux que ces jeunes appartiennent au corps enseignant ou se préparent à y entrer.

Dans une partie du clergé aussi on constate que des prêtres ou des pasteurs sont gagnés à ces idées d'un antimilitarisme simpliste. Il y a trois jours, on jugeait, au Cherche-Midi (siège du conseil de guerre de Paris) un soldat nommé Guillot, qui refusait de servir en invoquant l'objection de conscience. Un abbé et un pasteur sont venus l'approuver, disant qu'il avait parfaitement raison. Un professeur de philosophie connu a déclaré en substance que le problème de la paix serait résolu si tout le monde agissait comme Guillot.

Toute association d'hommes facilite la diffusion des idées et rend possibles les actions collectives. Il est du devoir de chaque associé de s'efforcer de faire profiter l'humanité de l'aide de l'association.

Les tâches ne manquent pas et il en est qui sont tentantes par leur noblesse. Par exemple : Faire régner la justice en dénonçant et poursuivant les abus, prêcher la fraternité en

désarmant les haines, combattre la guerre sociale par la solidarité et la guerre internationale par le pacifisme, réclamer l'égalité de la femme avec l'homme en faisant supprimer les lois iniques qui en font une esclave.

Puis notre ami évoque le syndicalisme d'avant-guerre, ses conceptions antimilitaristes, la résolution annexée à la charte d'Amiens, motion votée en 1910, au Congrès de la C. G. T., dans laquelle il est dit « que les syndicats doivent intensifier la propagande antimilitariste et antinationaliste ».

Ajoute :

Au point de vue individuel, le service militaire obligatoire est une monstrueuse atteinte à la liberté, inconcevable dans une République.

Arrive à la guerre, ses conséquences et pose cette question :

On ne veut pas la guerre. Cependant un jour elle est là sans qu'on l'ait vu arriver. Demain, la course peut se présenter, que ferons-nous, camarades ? Partirons-nous d'enthousiasme pour défendre la Patrie, pour le Droit, pour la Civilisation... etc. ?

Si réellement vous êtes pacifistes, posez-vous cette question et répondez-y !

En un raccourci éloquent, Larcade fait l'historique de l'objection de conscience, qui, partie d'Angleterre, gagne la France et le monde, et conclut :

La guerre ne deviendra impossible que le jour où les hommes ne voudront plus la faire, sous quelque prétexte que ce soit. C'est une question de volonté individuelle. Il est à souhaiter que chaque syndicaliste l'aie.

**

Nous trouvons dans le Travailisme, 7,

rue du Val, Issy-les-Moulineaux (Seine), une étude de notre ami et abonné Gavard, sur l'objection de conscience, malheureusement, nous n'avons que la deuxième partie de cette étude, parue dans le n° du 1^{er} janvier 1930.

Après avoir rappelé l'importance du mouvement de l'objection de conscience dans le monde, notre ami termine :

Dans cet article qui est nécessairement écourté, je ne puis davantage m'étendre.

En terminant, je me dois de relever l'accusation ridicule et dénuée du plus léger bon sens, que porte un des juges militaires contre Bauchet qui comparait devant lui : celle de l'intérêt, comme mobile secret chez l'objectionneur de conscience.

Vraiment, je ne puis croire qu'un homme qui refuse sciemment, parce que sa conscience s'y oppose, d'obéir aux lois de son pays, s'exposant par ce fait aux châtimens édictés par le Code pénal et dont il sait qu'il ne pourra les éviter, soit un homme mû par un vil calcul.

Rompre avec la norme, avoir le courage de remonter le courant et de mépriser la sourde amosité de troupeaux timorés, savoir que l'on sera privé de la tendresse des êtres aimés, privé de liberté, voué aux géonies militaires, et faire cela par intérêts ? Allons donc !

Je tiens, moi, cela pour héroïque et comme étant le fait d'une admirable conscience et d'une grande âme !

Nous terminerons cette nomenclature par la brochure éditée par le Comité de Défense Eugène Guillot et des objectionneurs de conscience, 12, rue Guy-de-la-Brosse, Paris (5^e).

Cette brochure, tirée à 50.000 exemplai-

res, relate le procès Guillot et donne les témoignages in-extenso de Jean Bernamont, l'abbé André Bach, pasteur Henri Roser, Félicien Challave, Han Ryner, Marcel Cauwé, Georges Pioch.

Notre ami Bernizet, secrétaire du Comité, nous écrit :

Tous nos efforts doivent porter pour la diffusion de cette brochure, de façon que l'opinion publique n'ignore rien du cas Guillot et de l'objection de conscience. Nous devons 7.950 francs à l'imprimeur, nous lui avons versé 2.500 francs; il faut donc que nos amis se démenent et fassent l'impossible pour le placement de cette brochure, qu'ils nous en demandent le dépôt, des listes de souscriptions.

Tous commentaires affaibliraient la portée de cet appel, mais un fait domine : il reste dû à l'imprimeur environ 5.000 fr.; il suffirait, dans ce pays, de 250 objectionneurs versant chacun 20 francs pour éteindre cette dette et donner une preuve de vitalité du mouvement de l'objection de conscience; nous n'avons cessé de répéter que l'objectionneur vaut par son initiative, sa volonté, son esprit de sacrifice. Nous espérons qu'il se trouve, en France, plus de 250 objectionneurs déterminés, sans compter les innombrables sympathisants, pour couvrir cette dette et donner à notre mouvement une preuve de sa valeur.

S'il se trouvait quelque périodique d'oublier dans cette revue, nous prions les animateurs de nous en aviser et de nous excuser, à l'avance, de cet oubli.

Nous rappelons, à nos amis, de nous adresser toute revue ou journal mentionnant l'objection de conscience.

FRANÇOIS.